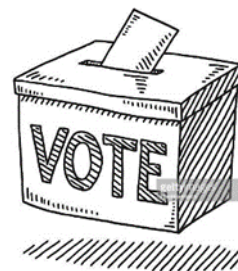




Le vote électronique



Comment fonctionne le vote électronique ?

Le vote électronique est un système de vote dématérialisé, à comptage automatisé, notamment des scrutins, à l'aide de systèmes informatiques.

Inconvénients :

Plus cher que le vote papier, abandonné par plusieurs pays, il perdure en France: le vote électronique fait l'objet de publications critiques. Une étude comparative sur les élections européennes montre que dans les bureaux équipés de machines à voter, les comptes sont moins justes et le taux de votes blancs et nuls grimpe de 50%. (Site : L'esprit libre)

Au GHBS

-2014 : 59% de participation

-2018 : 35% de participation!

Cette tendance a été observée dans de nombreux hôpitaux lorsqu'ils ont mis en place le vote électronique.

Nous avons également constaté que les catégories C ont moins voté, ceci s'explique notamment par le fait que beaucoup de ces personnels n'ont peu ou pas accès à un ordinateur sur leur temps de travail et que la procédure pour voter était parfois très longue.

L'importance que revêt l'acte de voter dans un système démocratique nous incite à demander lors du CTE du 15 mars que les élections de décembre 2022 soit réalisée comme en 2014 avec le format papier!

Décembre 2022 votez

